

# FORMATION DE L'ARRA<sup>2</sup>

... rendez-vous avec des experts !!!



ASSOCIATION  
RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE

## Dialogue territorial pour la gestion des milieux aquatiques Dépasser les conflits d'intérêt pour construire un projet commun



Date  
19 & 20 mai



Durée  
2 jours



Lieu  
Myans (73)



Effectif max  
17 participants



Tarif adhérent à l'ARRA<sup>2</sup>  
700 € TTC adhérent

La gestion de l'eau concerne un grand nombre d'acteurs dont les usages et les représentations peuvent rentrer en conflit sur un territoire. L'efficacité et la pérennité des actions mises en place par les gestionnaires de milieux aquatiques dépend souvent de l'adhésion et de la contribution d'autres acteurs. Le dialogue territorial permet d'envisager la gestion de l'eau à l'échelle d'un bassin versant de manière efficace sur le plan environnemental tout en tenant compte des dimensions sociales, économiques, politiques...

Le dialogue territorial est une démarche de concertation multi-acteurs qui allie :

- une ingénierie entre toutes les parties prenantes concernées par un projet environnemental, local
- des savoir-faire (postures, méthodes) visant à soutenir à la fois l'action et la coopération sur le territoire, en situation et à plus long terme.

Il permet notamment aux parties prenantes de dépasser les conflits d'intérêts pour construire un projet commun, en privilégiant l'écoute et la compréhension mutuelle, plutôt que la confrontation d'arguments.



### Objectifs pédagogiques

- Connaître les spécificités du dialogue territorial
- Savoir construire un dispositif de dialogue territorial
- Adopter la posture de l'animateur du dialogue

### Démarche pédagogique

Apprendre en pratiquant :

- Alternance entre apports théoriques (exposé) et exercices, mises en situation (jeux de rôle, théâtre forum, lecture, films etc.)
- Alternance plénière / sous-groupes / travail individuel
- Échanges de pratiques

### Public

- Techniciens et chargés de mission (rivière, agricole, biodiversité) des procédures de gestion de milieux aquatiques
- Techniciens et ingénieurs de collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État
- Salariés des conservatoires d'espaces naturels
- Chargés d'intervention des Agences de l'eau et des Conseils Régionaux
- Associations, Élus, étudiants...

# PROGRAMME

**JEUDI 19 MAI - 9H00 À 17H00**

## ENVISAGER LE DIALOGUE TERRITORIAL

Le DT dans le champ de la participation  
Principes du DT  
Éléments généraux sur sa mise en œuvre

## LES COMPÉTENCES RELATIONNELLES UTILES AU DIALOGUE

- Écoute active et validation collective,
  - Les étapes du processus
  - Les entretiens préalables
  - Le passage des positions aux besoins
- => Mise en pratique

## PRÉPARER LE DIALOGUE ET CONCEVOIR LE DISPOSITIF

Les participants et leur niveau d'implication  
Les différentes instances de dialogue  
=> Mise en pratique

**VENDREDI 20 MAI - 9H00 À 17H00**

## INGÉNIERIE DU PROCESSUS : METTRE EN PLACE ET CONDUIRE UN DISPOSITIF DE DT

Les différentes étapes du processus, l'organisation et le déroulement des réunions multi-acteurs :

- La mise en scène
  - La présentation initiale
- => Mise en application sur des cas concrets

## LA POSTURE D'ANIMATEUR

- Fonctions
  - Déontologie
  - Qualités
- => Mise en situation de réunion

## ANIMER UNE RÉUNION DE DT

Les outils d'animation des réunions de co-construction (dont recherche et choix des solutions)

- => Mise en situation 2 et débriefing
- Évaluation et suivi d'un processus de DT

Numéro de déclaration d'activité : 84 380 725 538  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

## Intervenantes



**Cécile Bourbon**

Géographe, géomorphologue.

Consultante et médiatrice ; élaboration et animation de dispositifs de concertation et de médiation. Formation et accompagnement.

Responsable [Entracte Médiation](#)

Membre active de l'école de Dialogue Territorial, collaboratrice de la Scop DialTEr & responsable administrative de Geysier.



**Claire Bouteloup**

Ingénieure agronome (AgroParisTech) et docteure en sciences sociales de gestion de l'environnement (L. Mermet & L. Thévenot / ASCA).

Consultante et médiatrice [Voix croisées](#) : études sociologiques, élaboration et animation de dispositifs de concertation et de médiation, formation. Membre actif de l'association Geysier et de l'École de Dialogue Territorial.



## Inscription

> Adhérents : 700 € TTC

> Non adhérents : 950 € TTC

Ces tarifs comprennent le coût pédagogique ainsi que les 2 repas du midi.

Possibilité de dormir au gîte le mercredi 18 et le jeudi 19 au soir. Hébergement, dîner et petit déjeuner non pris en charge dans le coût de la formation.

Modalités de la pension complète à définir avec l'ARRA<sup>2</sup> suite à la pré-inscription

[Formulaire de pré-inscription](#)

*Lieu :*

Villa Vinh Tuy  
73800 Myans

